

## REUSSIR SA MIGRATION EN AFRIQUE DE L'OUEST

Laurence MARFAING\*

Dans l'espace Sahara-Sahel, la mobilité pour la quête et/ou la mise en valeur de ressources possibles et d'opportunités économiques est historiquement et culturellement au centre des stratégies de survie des familles et des groupes sociaux et ainsi profondément ancrée dans les comportements et les habitudes socio-économiques. Le terme de « ressources » ici est pris au sens large du terme, elles peuvent être naturelles ou issues d'une activité financière, économique, technique, inclure les relations sociales ou encore le savoir-faire spécifique de certains groupes sociaux.

En Afrique de l'Ouest, les frontières séparant les Etats, *quand elles existent bien sûr*, sont très poreuses. 7,5 millions de personnes vivraient dans un pays dans lequel ils ne sont pas nés. Ce phénomène est largement absent des études sur la migration occultées par les migrations vers l'Europe. Cette mobilité est compatible avec l'objectif déclaré de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en matière de politique de migration commune au sein des Etats de l'Afrique de l'Ouest. La libre circulation des personnes est considérée comme une condition préalable au développement régional et serait, de plus, un frein aux flux migratoires intercontinentaux (CEDEAO, 2007: 6).

Cette étude présente une partie des résultats d'une recherche effectuée entre 2006 et 2010 portant sur les stratégies de survie des migrants en transit en Mauritanie et au Mali. Au cours des enquêtes de terrain, on s'est rendu compte que les migrants « en transit », étaient bien souvent en transit depuis au moins deux à cinq ans. Ceci est confirmé par une enquête réalisée en 2007 en Mauritanie auprès des étrangers, sans prise en considération de leur origine géographique, puisque 60% d'entre eux y étaient depuis 2000<sup>1</sup>.

Peut-on dès lors continuer à parler de « transit » ? Nous avons donc décalé le questionnement en ciblant la migration sous-régionale dans

---

\* Enseignante-Chercheuse – GIGA – Hamburg – Allemagne.

<sup>1</sup> RIM, Ministère de l'emploi, de l'insertion et de la Formation Professionnelle 2007 : 14.

la mesure où les migrants, quelque soient leurs objectifs déclarés, avaient les mêmes préoccupations: Quel travail ? Où ? Comment le trouver? Dès lors on a ciblé les objectifs des migrants à court ou moyen terme, les stratégies utilisées pour les réaliser, les conditions de vie dans les villes qui leur étaient étrangères et leurs activités ainsi que leurs rapports à la population locale, professionnellement et en privé. Nous parlions aussi de ce qu'ils pensent être leur impact sur le développement local tant dans les lieux de passage que dans les lieux d'origine.

Nous avons mené 59 interviews semi-dirigées en Mauritanie<sup>2</sup> (à Nouakchott, Rosso et Nouadhibou) auprès de migrants sous-régionaux et 39 à Bamako et Gao<sup>3</sup>; 26 en Mauritanie et 28 au Mali auprès d'administrations, ministères, ONG et associations de migrants. Notre groupe-cible comprend dont 98 interviews<sup>4</sup> de migrants sur lesquelles sont basés les résultats présentés ici. Il n'est bien-sûr pas question de formuler les résultats d'une étude quantitative, cependant ceux-ci donnent une tendance qui présente un microcosme permettant de mettre en évidence les stratégies de mobilités sous-régionales, le développement local et l'impact des politiques de migration européennes sur les comportements des Etats vis-à-vis de ces migrations mais aussi sur ceux des migrants eux-mêmes.

Nous allons donc dans un premier temps présenter les migrants dans ces deux pays et la mobilité et les stratégies élaborées pour l'accès aux ressources régionales. Puis l'esprit novateur dont ils font souvent preuve dans leur organisation quotidienne notamment dans les villes de résidence ou dans leurs stratégies d'affaires qui font des migrants sous-régionaux des acteurs du développement local à part entière. Nous terminerons en montrant que les objectifs des migrants sont en adéquation avec les politiques nationales et régionales en matière de politique commune de migration et d'intégration régionale

---

<sup>2</sup> Dans ce corpus nous avons intégré des interviews menées lors d'une étude sur les pêcheurs en Mauritanie (cf. Marfaing 2005).

<sup>3</sup> Les interviews ont été menées à Gao en 2006. En 2010 on n'a pu vérifier mes hypothèses parce que les représentations consulaires européennes ont interdit à tout étranger par de se rendre au nord du fleuve Niger.

<sup>4</sup> Les interviews effectuées auprès de commerçants et commerçantes en transit n'ont été comptés ici que lorsque ces derniers présentaient s'estimaient en migration – et pas en affaires -

lesquelles sont prises en étau entre leurs propres intérêts et pratiques et les pressions internationales pour contrôler les flux migratoires.

### 1- MOBILITE POUR LES RESSOURCES

Les nomades pasteurs et agro-pasteurs qui ont longtemps sillonné l'espace Sahara-Sahel à la recherche et pour l'utilisation des ressources pastorales (pâturage et eau) tiraient principalement partie de la complémentarité des différentes zones climatiques et écologiques. A côté de cette mobilité pastorale, des migrants saisonniers exploitaient la complémentarité des activités économiques qui en découle maillant tout l'espace Sahara-Sahel, cumulant pastoralisme, agriculture, métiers urbains, commerces et services.

C'est ainsi que dans une extension des espaces de circulation des réseaux migratoires régionaux mais aussi vers d'autres horizons se développent, s'installent et s'adaptent en quête de ressources nécessaires à la survie ou encore en vue d'une amélioration économique et sociale, lesquelles représentent la garantie contre les crises de subsistance. Cette circulation était et est toujours, fréquemment facilitée par des stratégies familiales et ethniques créant des unités spatiales translocales, transrégionales et transnationales renforcées par des réseaux religieux et/ou commerciaux.

La mobilité ou plutôt la propension et la capacité aux stratégies mobiles d'utilisation des ressources peuvent être considérées comme une caractéristique des populations de cet espace, comme une «condition sahélienne» (Gallais, 1975). Cependant, leur spécificité n'est pas le fait de leur mobilité, (mobile versus sédentaire) en tant que telle mais la logique dans leurs stratégies de recherche de l'adéquation entre population et ressources pour la survie (Legrand 2007; Bossard 2007: 2) qui sont dépendantes des réseaux sociaux d'un groupe donné et des opportunités. Cette migration peut être comprise comme une manière de vivre, comme une «culture de migration» (Hahn & Klute 2004).

Dans les études sur la migration, cette particularité a souvent été négligée. Peut être est-ce lié à la politique coloniale qui a dilué le phénomène dans l'antinomie «nomades - sédentaire» pour développer des conditions politico-administratives tendant à fixer territorialement des groupes de population de façon à mieux les contrôler. Pourtant, les études se concentrant sur les mouvements de populations dès la fin du

19<sup>e</sup> siècle montrent comme celles-ci étaient mobiles pour utiliser à leur avantage la complémentarité des activités sous-régionales permettant la survie. Par ailleurs, cette mobilité permettait la création de réseaux familiaux, commerciaux destinés à faciliter l'installation de têtes de ponts qui à leur tour facilitaient la circulation des gens : activités pastorales, agricoles et commerciales mais aussi stratégies de recherches d'emploi dans les villes coloniales<sup>5</sup>.

Le rôle des femmes dans ces mouvements migratoires et ces formations socio-économiques a été doublement négligé alors qu'il s'avère qu'elles y ont largement participé tout en consolidant par là les réseaux familiaux (Rodet 2009). Les grands commerçants ouest-africains avaient l'habitude d'épouser les femmes des pays dans lesquels ils étaient en affaire pour mieux s'y intégrer.

Aujourd'hui encore les stratégies matrimoniales jouent un rôle important dans les décisions de migration. Dans les pays de migration, les étrangers qui réussissent sont, d'une manière générale, considérés comme de bons partis pour les femmes des sociétés locales. Cependant, ceux que nous avons rencontrés au Mali ou en Mauritanie ont souvent mis en garde contre le fait d'épouser une femme de la société de résidence, car alors les retours deviennent difficiles (interview n° 47 du 4.11.08 à Nouakchott) ou s'il y a des problèmes, c'est l'étranger qui perd tout (interview n° 17 du 20.4.10 à Bamako).

Les chamboulements écologiques des années 1970 et l'influence de plus en plus importante de la globalisation ont renforcé la nécessité socio-économique des mobilités tout en améliorant leurs conditions pratiques et techniques dans beaucoup de domaines. Ces dernières décennies ont vu une augmentation des migrations tant au niveau démographique que spatial alors que parallèlement on observe un renforcement des processus de sédentarisation et de territorialisation.

Depuis les années 1990, le nombre des migrants dans des filières irrégulières ciblant l'Europe a rapidement augmenté et les comportements, les buts et les routes migratoires ont changé (de Haas, 2008: 15). De nombreuses études se concentrent sur cette migration, qui ne concerne toutefois qu'une minorité des migrants. Elles tendent à occulter les phénomènes de migration régionale et à faire de tout

---

<sup>5</sup> cf. notamment Manchuelle, Cordell pour les migrations de travail agricole, Marfaing pour les activités commerciales ou encore Kane pour le pèlerinage ou enfin Marie Rodet pour les mobilités féminines.

Subsaharien à l'étranger un candidat potentiel vers l'Europe. L'afflux de migrants qui ciblaient l'Europe a mis le Maroc (Lahlou 2005) puis, à partir de 2006, Nouadhibou sur la scène médiatique (Choplin & Lombard 2007, Willems 2008). Cependant, même à ce moment, on considérait qu'il y avait «à peu près 30% d'étrangers dans la région sur une population estimée à 160 000 personnes, les 2/3 travaillent et sont éventuellement là avec leurs familles et le dernier tiers est en attente de migration illégale<sup>6</sup>. Il n'y a cependant aucun moyen de vérifier quoique ce soit puisqu'ils sont employés dans l'informel». Depuis, sans doute de part les contrôles policiers, la situation s'est grandement atténuée.

Il reste que les départs par cette ville ont toujours existé «*mais ils n'avaient pas cette ampleur*» (interview gouverneur régional à Nouadhibou le 24.10.2008). Avant 2006 si beaucoup de migrants passaient par Nouadhibou c'était pour longer la côte et aller jusqu'au Maroc où les politiques européennes de migration ont entre-temps bloqués l'accès. On évalue à 15% le pourcentage de ceux qui tenteront l'aventure et le taux de ceux qui réussissent est bien évidemment encore plus faible<sup>7</sup>. Les échoués de l'aventure sont nombreux à rejoindre les réseaux régionaux particulièrement flexibles qui participent aux stratégies de survie et au développement économique des migrants et de leurs sociétés d'origine. Quand un réseau se disloque de par des politiques de restriction ou des conflits, comme ce fut le cas lors des exactions entre le Sénégal et la Mauritanie en 1989, ou encore lors des expulsions des Burkinabés de Côte d'Ivoire en 2002, il se recompose dans d'autres directions (Bernus 1993) ou se fond dans de nouveaux réseaux.

La diversité des stratégies circulatoires caractéristiques de cet espace est basée sur la mise en relation des ressources productives tirées de l'agriculture, l'élevage ou la pêche et des activités circulatoires en général liées aux commerces et aux services.

---

<sup>6</sup> Ce qui représentait à peu près 5000 personnes susceptibles de quitter clandestinement la Mauritanie pour l'Europe. Interview ALPD une ONG qui travaille pour le HCR en Mauritanie, le 25.10.2008 à Nouadhibou.

<sup>7</sup> L'Organisation Internationale des Migrations à Genève estime le nombre des migrants illégaux vers l'Europe, c'est à dire de ceux qui tentent de pénétrer en Europe à partir de l'Afrique subsaharienne via l'Afrique du Nord à 35 000 par an; cf. également Lahlou, 2007 estime que seuls 5% des migrants illégaux en Europe y sont parvenus par des voies illégales.

Beaucoup d'activités sont saisonnières et complémentaires; les périodes entre les récoltes, les passages de certains bancs de poissons, les périodes climatiques favorables à telle activité ou telle autre permettent aux gens de passer d'une activité à une autre selon le lieu où ils se trouvent, ce qui favorise les migrations de travail et saisonnières.

Sur les 98 migrants et migrantes interviewés, 30 dont 6 femmes se déclarent en va-et-vient fréquents (plusieurs fois par an) entre leur pays d'origine et leur pays de résidence et 4 affirment retourner au moins une fois par an chez eux à partir de la Mauritanie et 10 à partir du Mali. 44 migrants, soit presque la moitié de notre groupe cible, ne s'estiment pas « installés » dans le lieu de leur résidence. À côté des commerçants transfrontaliers, les migrants en Mauritanie qui sont en va-et-vient permanents, sont en grande partie dans les activités de la pêche.

Les pêcheurs, en général sénégalais, viennent sous contrat pendant la saison de la pêche suivis par les transformateurs du poisson en séché-salé, surtout des Maliens et des Ghanéens<sup>8</sup>. Le personnel de maison est largement intégré à ces stratégies de complémentarité des activités. Il y a aussi ceux qui se mettent au commerce dans la période de soudure tels ces Sénégalais qui vendent des souvenirs pendant la saison touristique à Atar où des charters atterrissaient de novembre à mars deux fois par semaine amenant les touristes dans la région de Ouadane et Chinguetti<sup>9</sup>. Ou encore cet agriculteur sénégalais de Podor dans la région du Fleuve Sénégal qui achète du poisson séché en Mauritanie pendant l'hivernage à Dakar où le poisson séché manque et devient très cher. Il investit ses gains dans les semences (interview n° 48 du 6.8.2004 à Ten Alloul). Il y a aussi tous ceux qui vont régulièrement chercher un emploi en ville entre deux activités agricoles, pastorales ou de pêche, c'est le cas de nombre de petits

---

<sup>8</sup> cf. deux articles tirés de cette étude sur les pêcheurs sénégalais (Marfaing 2005) et les transformateurs maliens (Marfaing : « Enjeux politico-économiques d'une activité sous-régionale et environnement : transformation du poisson et quotidien des migrants saisonniers dans l'aire protégée du Banc d'Arguin (Mauritanie) » in : Boulay, Sébastien : « Le littoral mauritanien à l'aube du XXI<sup>ème</sup> siècle : nouvelles mobilités, gouvernance de la nature et dynamiques socioculturelles » (en cours).

<sup>9</sup> Cela était le cas jusque ces dernières années. Depuis les problèmes de terrorisme en Mauritanie, les tours opérateurs ont suspendu les vols.

artisans. Parmi ces derniers beaucoup cherchent encore l'activité rentable et le lieu où l'exercer mais l'objectif reste un va-et-vient libre et géré par eux-mêmes.

Enfin tous ceux qui ont une entreprises dans le pays de résidence mais leur famille dans le pays d'origine sont concernés par un va-et-vient permanent. Même des migrants originaires du Congo Brazzaville, du Cameroun ou encore du Ghana n'hésitent pas à se déclarer en va-et-vient. Les affaires sont organisées en famille. Souvent le mari reste sur place pour régler les affaires et sa femme gère les arrivages des containers et les boutiques dans les lieux d'arrivée (interview n° 38 du 5.5.2010 à Bamako et 46 du 3.11.2008 à Nouakchott).

Quelques stratégies d'affaires du monde de l'informel sont en adéquation avec cette mobilité. Le fait d'accompagner les marchandises jusqu'au point de livraison permet non seulement le contrôle des livraisons et des négociations avec les douaniers – ou par la route avec les policiers - mais aussi une rentrée plus rapide de l'argent puisque la transaction se fait alors directement (interview n° 82 du 13 mai 09 à Nouakchott et n° 38 du 5.5.2010 à Bamako).

Sur les 98 personnes interviewées, 29 en Mauritanie et 14 au Mali, soit 43, ont cet objectif : que les affaires entreprises à l'étranger se développent et permettent d'investir dans des affaires au pays pour pouvoir gérer le tout dans un va-et-vient (interview n° 11 du 15.4.2010 à Bamako et n° 27 du 29.4.2010 à Bamako).

Ces mobilités se déploient au sein de *territoires circulatoires* (Tarrus), qui se définissent en fonction d'opportunités économiques et de réseaux sociaux anciens. La décision de s'arrêter ou de continuer à chercher des opportunités se prend en fonction de la situation. C'est ainsi que le migrant est aujourd'hui, contrairement à l'immigrant du début du siècle, beaucoup plus « *libre de son projet* » (Tarrus 1996: 100), et « *sa référence est le territoire qu'il construit, parcourt, traverse, conquiert parfois, sans se soucier outre mesure des valeurs et usages des lieux* » (Tarrus 1996: 93). Le système circulatoire intègre des mouvements linéaires transversaux dont le but est souvent la migration irrégulière vers l'Europe, formant des *couloirs* reliant les régions subsahariennes à la Méditerranée. Ainsi les migrants actuels de l'espace Sahara-Sahel, et ceux originaires des espaces situés plus au sud se meuvent dans un système complexe.

### Des chiffres

Selon les données collectées, 70% des migrants originaires du Sénégal, de la Mauritanie et du Mali, circuleraient en Afrique alors qu'à peine 28% d'entre eux seraient en Europe et 2% aux USA<sup>10</sup>. En Afrique ils circuleraient dans les Etats voisins du leur, peuvent y être en migration saisonnière ou pendulaire ou encore installés.

En Mauritanie, il y aurait 60 000 étrangers et migrants originaires d'Afrique subsaharienne<sup>11</sup>. Ils représentent 2% d'une population mauritanienne, estimée alors à 2,7 millions d'habitants. Ils vivent en majorité dans les grandes villes que sont Nouakchott, Nouadhibou et Rosso. La communauté la plus nombreuse est celle des Sénégalais : 43 000 personnes. Beaucoup de familles sont installées depuis l'époque coloniale. Ils sont venus comme employés de l'administration coloniale (Marfaing 2009) puis à partir de l'indépendance, en majorité comme main-d'œuvre spécialisée lors de l'urbanisation de la Mauritanie (cf. Bonte 2001, Marfaing, 2005 et 2008, Choplin, 2008). 15500 étrangers seraient originaires du Nigeria, presque 7000 de Gambie et 2500 de RDC. Les Guinéens Bissau, les Centrafricains, les Sierra-Léonais ne seraient respectivement qu'une centaine. On estime à près de 66000 le nombre des Mauritaniens vivant hors de leurs

---

<sup>10</sup> Ces pourcentages sont tirés des chiffres de la World Bank, 2006. Ils donnent le nombre des étrangers inscrits et ne concernent donc pas la migration illégale. A propos de ces chiffres, nous en connaissons les lacunes et suivons discussions qu'ils soulèvent. Toutefois même si du fait de leurs origines diverses et de la nature même des phénomènes qu'ils veulent recenser, ils sont peu fiables, ils représentent un paramètre indispensable pour notre propos et permettent de montrer des tendances.

<sup>11</sup> World Bank, 2006. Une étude du Ministère de l'emploi, de l'insertion et de la Formation Professionnelle estime la population mauritanienne à 2,7 millions de personnes, dont 48 000 étrangers, soit 1,7% de la population totale (Enquête sur la Main d'œuvre étrangère - EMOE, 2007). Hein de Haas 2008: 65000 d'étrangers, soit 2,49% de la population, ce qui correspond à l'étude de Mohamed-Saleh 2009; Selon les chiffres de la Direction Générale de la Sécurité Nationale 2002 d'après un rapport Caritas de 2003 la population étrangère représenterait 7% de la population totale. Enfin, l'Atlas sur « Regional Integration in West Africa », ECIWAS-SWA/OECD (2006:10 du mois d'août) estime à 3% de la population le pourcentage de migrants en Mauritanie. D'autres sources, notamment des ONG des droits de l'Homme/Migrants comme la CIMADE estiment elles à 300 000 le nombre des étrangers, soit 10% de la population locale: source 22.5.08): [http://www.Dailymotion.com/relevance/search/migrants%2BMauritanie/video/x56u5h\\_paroledemigrantsde\\_mauritanie1\\_news](http://www.Dailymotion.com/relevance/search/migrants%2BMauritanie/video/x56u5h_paroledemigrantsde_mauritanie1_news).

frontières: près de 500000 d'entre eux, soit 87,5%, circulent dans les pays subsahariens contre à peine 2 500, soient 3,6%, dans les pays du Maghreb. 72% sont au Sénégal et 15% au Mali.

Au Mali il n'y a aucun chiffre officiel sur les étrangers. Une étude effectuée auprès de la Fédération des Communautés Africaines au Mali (FECAM) et des ambassades estiment le nombre d'étrangers à un peu plus de 2 millions de personnes<sup>12</sup>. Cette étude estime que les Guinéens et les Nigériens seraient les plus nombreux, puisque chaque communauté dépasserait le million. Ils sont suivis par les Nigériens et les Sénégalais dont le nombre de ressortissants est évalué ensemble à 60 000 personnes. Les Ivoiriens et les Béninois seraient à peu près 5 000 suivis par les 2 200 Togolais et les 1 000 Congolais.

Le nombre des Maliens à l'étranger est estimé à 1 250 000 personnes : 1 150 000, soit 94,7 %, d'entre eux, circulent en Afrique et notamment dans les pays voisins que sont la Côte d'Ivoire et dans une moindre mesure le Nigeria. En Mauritanie, l'ambassade du Mali, estime à 30 000 le nombre de ses ressortissants (interview n° 8 le 22.4.2008 à Nouakchott).

Les populations mauritaniennes au Mali se répartissent entre les «anciens installés»: à peu près 30000 nomades et agriculteurs plus ou moins sédentarisés depuis les années 1970. Surtout des commerçants se sont installés depuis l'époque coloniale dans le quartier mauritanien de Bagadadji au centre ville de Bamako. 500 à 600 boutiques leur appartiendraient Ils ont des commerces de détail<sup>13</sup>. Des nomades transfrontaliers sont en va-et-vient permanents entre les deux pays, notamment ceux qui ont la double nationalité (interview n° 19, le 22.4.2010 à Bamako) et les hommes d'affaires et grands transporteurs. La communauté est assez importante pour que l'Etat mauritanien ait éprouvé le besoin d'ouvrir une école mauritanienne en 2006 (13 fonctionnaires mauritaniens).

Il se peut que les migrants continuent de tenir le discours de l'objectif européen. Ceci peut être dû à la pression des familles qui est souvent forte, surtout quand les familles sont polygames et que l'un des enfants a réussi à se rendre en Europe (interview n° 9 du 28.07.06

---

<sup>12</sup> Kassibo, Bréhima & Cissé Pierre, 2010: Rapport sur les travailleurs migrants au Mali. Rapport provisoire, Etude commandée par le BIT.

<sup>13</sup> La concurrence avec les commerçants maliens est très dure au Mali, il n'y a pas de boutiques de gros et de demi-gros comme à Abidjan ou au Sénégal par exemple.

à Bamako). De plus, pour une famille, il est plus valorisant d'avoir un de ses membres en migration dans le monde occidental que dans la sous région (interview 21 du 22.4.10 ou n° 33, le 1.5.10 à Bamako).

Cependant quand les signes d'une "migration réussie" deviennent évidents, les perceptions changent et plus personne ne demande d'où vient l'argent (Interview n° 15 du 26.4.08 à Nouakchott). Cependant, les enquêtes effectuées auprès des migrants montrent que la majorité d'entre eux est partie avec un but précis, loin de toute idée d'Europe : sur les 98 migrants interviewés 49 ont ciblé leur pays de résidence : 30 sont venus directement, 5 ont été recrutés pour leur formation dans leur pays d'origine et 14 femmes, parmi les 19 de notre groupe cible, sont venues dans le cadre d'un regroupement familial. Parmi ces migrants il n'a jamais été question d'aller en Europe : *« aller en Europe ! Jamais ! Ici je suis tranquille, là-bas tu cours pour les papiers, pour le travail, tu travailles au noir. On (ne) te paye pas ce que tu dois avoir. Si tu réclames, on t'expulse. Ici on te paye ce qu'on te doit. Ici ce que tu gagnes, tu le manges »* (interview n° 10 du 23.4.08 à Nouakchott).

Les migrants cherchent à gagner leur vie à l'extérieur de chez eux. Les raisons tout comme les modes de recherche sont multiples. Cette recherche peut être saisonnière, comme pour les migrants en va-et-vient sur des périodes plus ou moins longues et plus ou moins régulières ou bien la migration est considérée comme une phase de la vie. Celle-ci est parfois liée à la situation politique du pays d'origine qui se traduit par une crise politique, un manque de liberté, d'opportunités économiques ou par une violence au quotidien.

Les ressortissants de pays comme le Togo, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, la République Centrafricaine, la Guinée Conakry ou encore la RDC évoquent des vies difficiles voire dangereuses. Ils dénoncent l'insécurité et la criminalité (Cameroun, Centrafrique) Dans ce cas, le Mali est souvent choisi pour sa réputation démocratique ou la liberté qu'ils y ressentent.

Ils avancent comme arguments pour leur choix de migration le fait que l'on peut mieux économiser loin de la famille. La vie est moins chère en Mauritanie par exemple. Ceux et celles qui rentrent régulièrement chez eux investissent leur salaire (payé en ouguiyas) en marchandises et en produits alimentaires de base pour les rapporter à leurs familles (interview n° 43 du 4.3.2004 à Nouadhibou; n° 7 du 27.4.2008 ou n° 14 du 26.4.2008 à Nouakchott). L'austérité des styles

de vie tant en Mauritanie qu'au Mali, est aussi un critère. Ils sortent moins et peuvent faire des économies (interview n° 10 à Nouakchott du 23.04.08; n° 11 du 15.4.2010 à Bamako). Le fait d'avoir la possibilité à l'étranger de faire des travaux qu'on ne pourrait faire dans sa propre société joue aussi un rôle primordial (interview n° 39 du 2 août 2004 à Nouakchott; n° 2 du 10 avril 2010 à Bamako). Ils disent aussi que les rémunérations y proportionnellement sont plus élevées que dans leurs pays d'origine.

Mais au-delà des gains supérieurs à ceux des pays d'origine, les critères de choix de pays comme le Mali ou la Mauritanie sont liés à aux opportunités de travail, notamment pour ceux qui ont fait des études supérieures ou ont un savoir-faire professionnel demandé. Les situations de ces pays sont à cet égard assez semblables, pour des raisons différentes.

Une étude locale en Mauritanie montre que dans la sous région, depuis la fin de l'ère Ould Taya, le pays est devenu attractif pour la migration sous-régionale<sup>14</sup>. De plus, une réelle augmentation des indices économiques - 11,9% en 2006 - et les découvertes de pétrole offshore avaient provoqué des investissements - et des emplois conséquents. Malgré les pressions politiques, le putsch de 2008 et la tendance de l'Etat mauritanien à tenir un discours favorable à la «mauritanisation» de l'emploi en réactualisant la loi de 1995<sup>15</sup>, la circulation sous-régionale reste dynamique. Le pays a un grand besoin de main d'œuvre qualifiée dans des domaines des petits métiers urbains, de la mécanique, du secteur de la pêche. Les Subsahariens qualifiés peuvent ainsi risquer une migration sous-régionale saisonnière<sup>16</sup>.

Au Mali les circonstances sont différentes. Depuis le régime autoritaire de Modibo Keita qui réprima le corps enseignant, les politiques de démocratisation et d'ajustement structurel du début des

---

<sup>14</sup> Mohamed-Saleh, Sidna Ndah, 2009; Cf. également *Horizons* du 30 avril 2009.

<sup>15</sup> «Le travail en Mauritanie pour les Mauritaniens ». La loi de 1995 qui stipule qu'à formation égale, la priorité de l'emploi va au local, est en train d'être appliquée, interview n° 42 du 6.5.09 à Nouadhibou».

<sup>16</sup> Depuis 2002 il existe des écoles professionnelles mais les candidats sont encore en petit nombre : difficile d'accepter dans cette société informelle et encore très imprégnée de la mentalité nomade que l'on puisse aller à l'école pour apprendre un métier, manuel de surcroît (entretien n° 31 à l'INAP - Institut National d'Aptitude Professionnelle, à Nouakchott le 10.05.2008).

années 1990, les Maliens ont délaissé la formation professionnelle. A la même époque, à la fin de la « guerre froide », les pays communistes qui financièrement s'y étaient fortement impliqués, se sont également désengagés. Depuis 2000 le gouvernement malien a amorcé une politique nationale de l'emploi mais la mise en œuvre est très lente et dans l'immédiat, les étrangers de la sous-région avec une formation professionnelle ont de bonnes chances d'y trouver des emplois (interview n° 11 du 15.4.2010 et n° 16 du 19.4.2010 à Bamako).

Les conditions de travail enfin sont souvent meilleures que dans les pays d'origine, ce qui ne signifie pas que ces conditions soient faciles. En Mauritanie comme au Mali les étrangers se plaignent de discrimination à l'emploi et de difficultés avec les administrations surtout quand, à leur compte, les affaires marchent bien. Alors que les législations de création d'entreprise ne discriminent pas les ressortissants étrangers qui ont les mêmes droits que les locaux, les hommes et femmes d'affaires sont souvent démarchés par des nationaux qui leur proposent des associations qui pourraient les mettre à l'abri des tracasseries administratives.

## **2- POTENTIEL DE DEVELOPPEMENT ?**

Une personne qui prend la décision de migrer représente de par sa décision même un potentiel de développement. Elle rompt le cycle de la reproduction de la misère qui lui a été transmise par son père et qu'il ne transmettra donc pas à ses propres enfants (cf. Tarrus 1996 : 110). La migration devient alors la seule stratégie de survie et l'unique possibilité de venir en aide à la famille qui reste au pays.

Pour faire le lien entre la migration et le développement local, local parce qu'il est entre les mains des acteurs locaux, il est nécessaire de se concentrer sur les discours des migrants à ce propos. Il faut les mettre en miroir avec des considérations plus objectives que sont les investissements et les transferts de fonds qu'ils effectuent ou encore les diversifications effectuées dans le monde des affaires à partir de l'accumulation obtenue en migration et avec l'amélioration de la qualité de vie dans les lieux d'origine.

### **2.1- Migration réussie**

Les migrants, même s'ils parlent encore de leurs projets migratoires européens ou outre atlantiques, envoient régulièrement de

l'argent à leurs familles. Parmi les migrants de notre échantillon, 31 envoient tous les mois ou tous les deux mois et 15 quand ils le peuvent, au moins une fois tous les trois mois. Il est difficile d'obtenir d'eux qu'ils donnent le montant de leurs envois. Quand c'est le cas, ils déclarent envoyer entre 20 000 et 30000 FCFA ce qui dans le pays d'origine correspond à un salaire mensuel supplémentaire (Cf. aussi Fall & Bekkar-Lacoste 2007: 22). Cependant, ils donnent souvent un ordre de grandeur par rapport à leurs gains. Les sommes envoyées représentent généralement 50% jusqu'à 80% de ceux-ci (interview n° 82 du 8.5.2009 à Nouadhibou, n° 27 du 29.4.10 et 38 du 5.5.10 à Bamako). A cela s'ajoutent les marchandises envoyées ou ramenées par les migrants destinées à la vente dans la région d'origine. Elles participent à l'amélioration du quotidien mais surtout procurent des emplois et favorisent les initiatives des populations.

Entre-temps des études sont conduites sur les conséquences de la migration vers les pays occidentaux dans les villages. Ces lieux sont désertés par des parents qui sont trop loin pour revenir régulièrement et n'en ont pas les moyens. Bien souvent, ils ont refait leur vie ailleurs. Les ravages dans les familles sont multiples : femmes seules avec les enfants ou non délaissées par les familles des migrants, familles souffrant de l'absence des pères (études en cours à Louga). Les migrants sous-régionaux estiment que le fait de pouvoir rentrer régulièrement est un avantage pour la cohérence familiale : « *Ceux qui sont en Europe 'réussissent leur migration' mais ratent leur vie familiale. Un Africain en Afrique va trouver moins d'argent mais il réussit sa vie* » (interview n° 11 du 15.4.2010 à Bamako). La proximité du pays d'origine joue donc un grand rôle dans le choix du pays de travail.

Certains continuent d'investir dans les biens communautaires de leur village -notamment les migrants en Europe ou aux USA. Toutefois cet aspect ne semble pas être une priorité des migrants sous-régionaux puisque, à part la participation à la construction de la mosquée, seulement 8 ont déclaré le faire. Par contre 22 d'entre eux ciblent un investissement productif dans les lieux d'origine. Ils mentionnent également des aides ponctuelles, notamment lors de leurs retours. (Interview n° 17 du 20.4.10 à Bamako).

Enfin, ces migrants passent régulièrement leurs vacances dans leur famille au pays, ils s'y rendent pour les cérémonies religieuses et apportent des cadeaux. Ils ont déjà construit la maison familiale (37

l'ont affirmé) ou ont commencé à le faire. Bref, ils agissent comme des migrants qui ont réussi ce pour quoi ils sont partis – aider la famille- et sont considérés comme tels dans leur environnement social.

## **2.2- Transferts et apports dans les lieux d'origine**

Les chiffres portant sur les transferts de fonds des migrants véhiculés par la Banque Mondiale<sup>17</sup> concernent les transferts financiers officiels, c'est-à-dire formels. Il y a peu d'études sur les transferts du sud vers le sud et celles-ci considèrent qu'ils sont encore plus élevés que ceux qui proviennent des migrants des pays du Nord vers les pays du Sud (Ratha & Shaw 2007: 11; Newfarmer 2008).

Mais comment les appréhender dans cet espace ouest-africain? La majorité de ces transferts se font de la main à la main : des sommes d'argent liquide que les migrants rapportent avec eux lors de leurs voyages ou confient aux amis qui rentrent. Ces transferts permettent de réduire les écarts de niveau de vie entre les pays d'émigration et les pays d'immigration (Tall 2006a; Schmitz, EHESS 2005-2006; Schlemmer-Schulte 2006; Daffé 2008).

Beaucoup d'études ont dénoncé le principe même des transferts de fonds des migrants utilisés pour la consommation quotidienne de la famille, ce qui peut entraîner une négligence des sources de revenus au niveau local, notamment de production agricole parce qu'elles paraissent moins rentables. Ainsi ces transferts mettraient les familles en état de dépendance (Flore Gubert).

Depuis les années 1990 on constate que le comportement des migrants a changé, qu'ils investiraient à peu près 25% des transferts dans des unités productives (IFAD 2009). On considère aussi de façon négative le départ des personnes qualifiées, surtout quand ils sont dans des stratégies de migrations définitives. On oublie cependant souvent que les pays d'origine ne peuvent souvent pas payer les salaires qu'ils obtiennent ailleurs et on oublie surtout que ces salaires obtenus à l'étranger facilitent le financement de coûts de santé, d'éducation, une meilleure qualité de vie pour les membres de la famille (UNDP 2009: 56; 117; cf. également Sawadogo 2007: 15).

D'ailleurs ces transferts sont de plus en plus considérés par les politiques locales comme une ressource et non plus comme un

---

<sup>17</sup> cf. World Bank Excel Datasets, December 2006.

problème (Tall 2008). La politique des pays de départ qui tentent de sécuriser les transferts et de mettre en place des politiques d'accompagnement aux retours des émigrés ou à l'accompagnement des investissements des émigrés ont des retombées positives sur l'évolution sociale et économiques des pays de départ. C'est la raison pour laquelle, les études considèrent la migration comme une étape du développement (Pliez 2002: 16; Baldwin-Edwards 2006: 214, de Haas 2005: 1269; cf. également Skelton 2002: 76).

Ainsi la corrélation migration et développement grâce aux transferts de migrants est au cœur des études économiques et des intérêts politiques<sup>18</sup>. Mais la non-intégration des populations locales à ces politiques de développement les a fortement stigmatisées et elles ont été relayées par les politiques de « Co-développement » qui intègrent les migrants eux-mêmes<sup>19</sup>.

Cependant toutes ces politiques sont autant de remises en question de l'aide au développement dans la mesure où les objectifs ciblent toujours le maintien des migrants dans les pays du Sud et la sédentarité des populations et où les propositions de développement sont fortement influencées par les acteurs du Nord. Ainsi, c'est la définition même du développement qui est à revoir. Dans ce contexte, de nombreuses études mentionnent la nécessité de parler de «développements» et de remises sociales « social remittances » (Faist 2008; Lacroix 2009; Severino 2010).

Le fait que les migrants se considèrent comme des acteurs du développement de leur village ou quartier d'origine est rarement pris en compte dans les discussions internationales sur la migration. (Marfaing 2009a, Barro, 2008, Daffe 2008, Sawadogo 2007). Les investissements dans l'éducation, la santé, mais aussi dans les infrastructures améliorant les communications des personnes (informatique, téléphone mais aussi voies de communication) sont perçues comme des investissements privés et non comme des projets de développement (Ambrosius, Fritz & Stiegler 2008 ; Fall & Dekkar-Lacoste 2007: 25) alors qu'ils facilitent l'émergence de services de proximité.

---

<sup>18</sup> cf. International Migration and Development, Development Research Group/Weltbank; UN-Instraw 2008, Collett 2007.

<sup>19</sup> cf. les programmes de co-développement du BIT ainsi que Minteu-Kadje 2008; Musekamp 2008.

Les expériences internationales des migrants sont transmises lors des retours à ceux restés sur place. Ainsi l'on peut penser que les niveaux de connaissances, de qualification dans les lieux d'origine sont constamment améliorés et enrichissent les habitudes et les expériences des acteurs locaux qui en profitent et sont motivés pour investir leurs économies privées dans des activités locales. Cet apport valorise le sentiment de responsabilité, la participation au sein d'une même population et mène à des comportements citoyens et favorise les initiatives participatives. Ainsi les retombées socio-économiques de la migration vont au-delà des quantifications à partir des transferts de fonds

### **2.3- Apports économiques en matière d'emploi et d'investissements dans les affaires**

Les commerçants et entrepreneurs locaux comme étrangers emploient d'autres migrants, leur procurant des opportunités de travail mais leur donnant aussi la possibilité d'obtenir des crédits marchandises. Ces commerçants réinvestissent leurs bénéfices dans les circuits économiques de la région. Les artisans ayant bénéficié d'une formation professionnelle dans leur pays d'origine, qui sont venus de leur propre chef estimant qu'ils trouveraient une opportunité d'emploi ou ont été démarchés par des entrepreneurs, sont souvent chargés de la formation des jeunes de l'entreprise<sup>20</sup>.

Les migrants investissent dans des micro-entreprises dont ils confient la gestion à des partenaires issus de leurs familles et/ou de leurs relations sociales. Cette stratégie a montré ses limites, notamment lors des investissements des migrants dans les pays européens qui ne peuvent les gérer du fait de leur éloignement. Ce qui a donc changé dans la migration sous-régionale est que si ces entreprises continuent de procurer des emplois, mais la gestion en reste au mains de l'investisseur qui s'en charge dans un va-et-vient constant entre région d'origine et région de migration, ce qui est faisable dans la migration sous-régionale: *«en gros je suis trois semaines à Bamako et une semaine à Dakar: c'est l'avantage de la*

---

<sup>20</sup> Interview n° 5 le 21.4.2008 à Nouakchott d'un imprimeur offset et d'un pêcheur, interview n° 66 du 3.5.09 au campement Mamghar, Interview n° 16 du 19.4.2010 à Bamako d'un chef d'une entreprise de publicité sénégalais; n° 24 du 26.4.2010 à Bamako des menuisiers guinéens etc-

migration dans la sous-région, on peut gérer des investissements sur place» (interview n° 27 du 29.4.2010 à Bamako).

#### 2.4- Au niveau local à l'étranger

Les modes de vie et de comportement dans les villes étrangères sont liés aux origines des migrants. Ils développent des critères d'appartenance dans lesquels chaque groupe se redéfinit constamment en fonction de la situation, des interlocuteurs, d'un contexte donné. Ces critères sont le pays ou la région d'origine mais aussi l'appartenance confrérique ou ethnique. Le migrant ne coupe pas avec sa ville de départ, mais ne s'intègre pas forcément à sa ville de résidence, même s'il y reste. L'hétérogénéité et la complémentarité des groupes de populations, étrangers entre eux, étrangers et populations locales marquent le vivre-ensemble ou le vivre côte à côte à l'étranger.

Les différences de mode de vie ne s'expriment pas sous forme d'exclusion/inclusion mais les éléments de ce monde s'autogèrent dans un équilibre précaire, où chacun trouve sa place. Peut-être ici trouve-t-on l'expression d'un « *nouveau-cosmopolitisme* » (Tarius 2000), conséquence de la globalisation et de son essence qui repose sur la mobilité et le sentiment de liberté, définie comme la capacité à transgresser les frontières géographiques et sociales, qui y est inhérent. Il s'agit de vivre dans un « entre-deux », indépendamment des Etats où les étrangers entre eux ou avec les populations locales ne s'excluent pas les uns les autres mais au contraire produisent une dynamique propre<sup>21</sup>.

Les activités professionnelles se répartissent souvent en fonction des nationalités. Cela est sans doute lié à la structure des systèmes d'organisation et d'information au sein des groupes de migrants étrangers. Mais aussi en fonction des savoir-faire de certains groupes sociaux qui s'infiltrèrent dans la niche professionnelle laissée ouverte

---

<sup>21</sup> Approfondir les réactions et les interactions des migrants entre eux et des migrants avec les populations locales dépasse le propos de cet article. L'analyse du quotidien des migrants notamment à Nouakchott dans le cadre de cette recherche a déjà fait l'objet d'un article (Marfaing : Living together and living apart in Nouakchott / Le vivre ensemble dans les villes du Sahara-Sahel à l'exemple de Nouakchott: la migration de travail, in: Mc Dougall, James and Scheele, Judith (Hrsg.): *Navigating Northwest Africa. Frontiers of Mobility in the Sahara*, Indiana University Press, forthcoming).

dans les pays de résidence due aux différences de perception d'une profession d'un pays à l'autre<sup>22</sup>.

Chaque communauté a ses représentants et ses portes-paroles qui s'engagent pour résoudre les problèmes du quotidien, notamment dans le monde du travail, pour informer les ressortissants sur les conditions de vie, les mœurs et les coutumes des sociétés locales, mais aussi sur la législation en matière d'emploi ou de création d'entreprises. Il s'agit ici des possibilités de crédits, d'échanges d'informations ou d'organisation de gestion d'entreprises desquelles peuvent surgir des modèles innovateurs.

Ces modes de vie et de travail empreignent l'évolution socio-économique locale. Ces organisations sont en relation entre elles pour échanger des informations mais aussi pour mettre en place des comités de gestion communs. Au Mali cette organisation en communautés de ressortissants des pays africains a même une présence officielle depuis 2005, la FECAM, dont le représentant élu est un interlocuteur du gouvernement malien.

### 3- REGION OUEST AFRICAINE

Les Etats de la sous-région, Mauritanie incluse, n'ont/n'avaient pas de politiques de migration homogène, c'est à dire que chaque ministère, chaque administration, chaque service peut comporter un volet «migration» ou «ressortissant étranger» mais il n'y a aucune coordination entre ces instances. Depuis 2006 sous la pression de l'Europe des pays comme la Mauritanie et le Mali mettent en place une politique de migration dépendant du ministère de l'intérieur et gérant les droits et les devoirs, le contrôle des étrangers sur leur territoire pour lutter contre le trafic illicite de migrants.

Le texte mauritanien est maintenant opérationnel. Celui du Mali est encore en discussion. Ces textes régulent et déterminent un statut «d'étranger irrégulier»<sup>23</sup>. On peut se demander pourquoi ces pays ont intérêt à légiférer sur une mobilité régionale qui jusqu'à présent se régulaient très bien sans une législation concrète et qui soutenait le discours : « *nous avons besoin des migrants* ».

---

<sup>22</sup> Il s'agit notamment des barbiers, des teinturiers, des bouchers...

<sup>23</sup> «Un irrégulier est quelqu'un qui a un passeport sans tampon d'entrée» interview n° 1 du 10.11.2006 au Ministère de l'Intérieur à Nouakchott.

Ces politiques durcissent de facto les droits d'entrée des migrants et la circulation des migrants, leurs droits d'installation et de travail. Ils permettent de soupçonner tout étranger sur un territoire donné de vouloir y travailler pour payer son passage vers l'Europe. On peut reprocher à ces textes de favoriser les contrôles systématiques des étrangers ou de vouloir légiférer et fixer des normes sur des mobilités et des activités en grande partie informelles. On peut se poser des questions quant aux dispositifs opérationnels mis en place pour faire appliquer ces lois.

Ils créent des problèmes diplomatiques dans la sous-région en cas de contrôles de ressortissants qui tournent mal (interview n° 9 du 14.4.2010 au Ministère des affaires Etrangères, Bamako). C'est le discours européen de la migration qui est transposé en Afrique de l'ouest: «migration=invasion», contrôle de papier des étrangers, légalité versus illégalité : une vision absente dans les pays de la sous-région jusqu'en 2006. Dans cette logique du «transit», le Mali est dans une situation particulière par rapport au Maroc, à la Mauritanie ou encore au Sénégal dans la mesure de par sa position géographique : ce n'est pas un pays de départ direct de la migration «irrégulière » vers l'Europe et il n'est donc pas sur la ligne de front. Les refoulés sont bien souvent au Mali «chez eux» (ministère des Maliens de l'extérieur le 10.5.2010 à Bamako).

Enfin ils mettent à mal la volonté de politique d'intégration de la CEDEAO en matière d'approche commune sur la migration et telle qu'elle est exprimée dans le programme triennal 2009-2011 : combattre la migration irrégulière tout en favorisant la migration pour le développement (CEDEAO 2007: 7 et 10). La Délégation Générale de l'Intégration Africaine a été mise en place par le Mali en 2000 et clame haut et fort que le pays est prêt à perdre une partie de sa souveraineté pour l'intégration africaine et qu'il ne veut pas entendre parler du concept de frontière. La conception du Mali au sein de la politique d'intégration de la CEDEAO défend l'idée de «pays frontière», des zones d'intégration, de circulation et de développement.

Cependant, jusqu'à présent les Etats ont fait preuve d'une certaine résistance devant les pressions européennes, surtout au niveau des intérêts économiques: leurs besoins en matière de main d'œuvre étrangère (Mauritanie et Mali) ou pour palier le manque de cadres (surtout le Mali). Ils protègent la libre circulation des étrangers

ressortissant de l'UMA et de la CEDEAO<sup>24</sup>, en Mauritanie et dans de nombreux pays ouest-africains. Ils protègent d'abord leurs intérêts en matière de migration: *«permettre à la Mauritanie de retirer de l'immigration le maximum d'avantages sociaux, culturels et économiques; d'enrichir et de renforcer le tissu social et culturel national dans le respect du caractère islamique, républicain arabe et africain de la Mauritanie; favoriser le développement économique et la prospérité de la Mauritanie et de faire en sorte que toutes les wilayas puissent bénéficier des avantages économiques découlant de l'immigration»*<sup>25</sup>. Les deux Etats perçoivent la migration tant pour les migrants de passage sur leurs territoires que pour leurs ressortissants dans les pays de la sous-région, comme un phénomène social et économique positif et même souvent nécessaire. Le Mali déclare explicitement la migration comme une question transversale et met en avant la nécessité d'une politique d'intégration dans la sous-région et d'une synergie d'actions pour profiter au mieux des institutions mises en place pour la gestion des migrations<sup>26</sup>.

Des efforts sous-régionaux vont dans ce sens. Ils concernent notamment l'installation du port autonome de Dakar à Bamako et la mise en place du «corridor Dakar-Bamako» par le chemin de fer inauguré récemment; la législation sur la libre circulation de la main d'œuvre dans l'espace UMUOA avec la présence du Ministre de l'emploi mauritanien (26-28 avril 2010 à Bamako). Les stratégies des migrants s'adaptent à ces politiques et ils se font dorénavant représenter au niveau des Etats.

---

<sup>24</sup> Article 11: En application des conventions bilatérales et multilatérales les ressortissants des Etats membres de l'Union du Maghreb Arabe (UMA) ou des Etats de la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), qui souhaitent établir en Mauritanie leur résidence habituelle, doivent remplir les conditions prévues par lesdites conventions si elles sont encore applicables à la Mauritanie (REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE, Ministère de la Justice (mars 2008) : Projet de loi relatif à l'entrée et au séjour des étrangers et au droit d'asile en Mauritanie, Commission chargée de l'élaboration du cadre législatif relatif à l'entrée et au séjour des étrangers et au droit d'asile : 11.

<sup>25</sup> Idem article 2 p. 8.

<sup>26</sup> Allocution de son Excellence Dr. Badara Aliou Macalou, Ministre des Maliens de l'extérieur et de l'intégration africaine: Allocution de lancement officiel du Programme : « Bonne gouvernance des migrations de travail et son lien avec le développement » le 29 avril 2010.

### **Conclusions et conséquences de l'influence européenne sur cet équilibre précaire**

Ces stratégies migratoires exposées à l'exemple des frontières sénégal-mauritaniennes ou malo-mauritaniennes ne sont qu'un microcosme des stratégies régionales mises en place. Nous retrouvons les mêmes phénomènes aux frontières guinéo-maliennes, burkinabo-maliennes, sénégal-gambiennes etc...

Il y a de toute évidence une adéquation entre les systèmes de mobilité et les différents modes d'utilisation des ressources et mêmes si les formes de mobilité dans cet espace sont en pleine révolution. Ces nomades qui inventent de nouvelles formes de mobilité et sédentarité dans des lieux nomades ou aux sédentaires qui deviennent mobiles s'adaptent pour atteindre les mêmes objectifs.

Les relations économiques et sociales entretenues entre pays d'origine et lieux de résidence et de circulation, au nord comme au sud, représentent la garantie contre les crises de subsistance et sont une réponse aux transformations environnementales ou non et aux pressions de toutes sortes (Tacoli 2009).

La corrélation entre la libre circulation des personnes et le développement régional en Afrique de l'Ouest, est confirmée, mais remise en question par la création dans cet espace des «pays de transit» et les politiques extraterritoriales de l'EU. Ces politiques intègrent les pays dits de transit dans le concept de «l'approche globale des migrations», qui, depuis l'accord de Rabat (2006), classe ces pays en pays d'origine, de transit et de destination, ce qui ne correspond pas à la réalité des stratégies de mobilité dans cet espace mises en avant la mobilité pour l'accès aux ressources régionales. Cette classification limite les complexités des circulations migratoires. Les Etats font un grand écart constant entre leurs besoins, les pressions européennes et les aides financières qui les accompagnent.

Certes, il faut être prudent devant une possible survalorisation des capacités d'initiative des migrants et les «échoués de l'aventure» sont assez présents dans les paysages urbains de la région pour nous le rappeler. Il ne faut pas être naïf devant les discours de la CEDEAO en matière de libre circulation des personnes et des biens souvent mise à rude épreuve aux frontières des Etats sous-régionaux.

Mais il ne faut pas non plus minimiser les évolutions socio-économiques en cours et en devenir, le précaire équilibre de la

circulation pour l'accès aux ressources que le discours politique de l'UE criminalisant la migration dans cet espace, stigmatisant les étrangers dans les villes dites de transit, est en train d'entraver. Alors que les études portant sur les migrants en Europe mentionnent toutes le problème du non-renouvellement des flux migratoires et les diminutions de transferts de fonds liés aux problèmes des emplois et à la crise, il serait grand temps de reconnaître l'apport de la migration régionale en termes de développement local.

#### Références bibliographiques

- Bernus, E., Yveline Poncet & Jean Yves Marchal**, 1993 : Le Sahel oublié, in *Tiers Monde*, 34, 134 : 305-326
- Bonte, Pierre**. 2001. *La montagne de fer. La SNIM (Mauritanie). Une entreprise minière saharienne à l'heure de la mondialisation*. Paris : Karthala.
- CEDEAO**, 2007, Approche commune de la CEDEAO sur la Migration, Réunion du groupe d'experts, 11-12-avril, Dakar. <http://www.oecd.org/dataoecd/21/36/38482011.pdf>
- Bossard, L.**, 2007: Migration in West Africa: Perception and Realities, SPG meeting, 25 January, *powerpoint presentation*; <http://www.oecd.org/dataoecd/19/31/38415548.pdf>; Fall & Bekkar-Lacoste 2007
- Choplin, A. & Lombard J.**, (2007): Nouadhibou: destination Canaries pour les migrants africains. In: Mappemonde 88 ([http://mappemonde.mgm.fr/num16/lieux/lieux\\_07401.html](http://mappemonde.mgm.fr/num16/lieux/lieux_07401.html))
- Choplin, A.**, 2008 : «L'immigré, le migrant, l'allochtone. Circulations migratoires et figures de l'étranger en Mauritanie», in *Politique Africaine*, 109, mars : 73-90.
- Gallais, J.**, 1975: Pasteurs et paysans du Gourma. La condition sahélienne, Bordeaux
- Flore G.**, 2007. «Migrations et transferts de fonds. Impact sur les pays d'origine. Commentaires », *Revue d'économie du développement* 2/2007 (Vol. 21), p. 183-188.  
URL: [www.cairn.info/revue-d-economie-du-developpement-2007-2-page-183.htm](http://www.cairn.info/revue-d-economie-du-developpement-2007-2-page-183.htm).
- Hahn H.P. & Klute G.**, (eds), 2007. *Cultures of Migration. African Perspectives*. Beiträge zur Afrika-Forschung, Münster.

**Hein de Haas**, 2008: Irregular migration from West Africa to the Maghreb and the European Union: an overview of recent trends, Geneva: International Organization for Migration; IOM Migration Research Series; No. 32 2008, 15.

[http://www.iom.int/jahia/webdav/site/myjahiasite/shared/shared/main/site/published\\_docs/serial\\_publications/MRS-32\\_EN.pdf](http://www.iom.int/jahia/webdav/site/myjahiasite/shared/shared/main/site/published_docs/serial_publications/MRS-32_EN.pdf)

**Lahlou, M.**, 2005: Filières migratoires subsahariennes vers l'Europe (via le Maghreb), in Marfaing, Laurence & Wippel, Steffen (dir.) : Les relations transsahariennes à l'époque Contemporaine. Un espace en constante mutation, Paris-Berlin : Karthala. ZMO : 114-140.

**Lahlou, M.**, in Boukhari, Sophie, 2007. Marchandages, *Le Monde Diplomatique*, Mai.

**Legrand J.**, 2007. Migrations ou nomadismes. La glaciation comme révélateur des modèles historiques de mobilité, *Diogenes*, 2 (218) : 116-123.

**Marfaing L.**, 2003, Les Sénégalais en Allemagne, Paris : Karthala.

**Marfaing L.**, 2008: «Migration saisonnière, va-et-vient, migration internationale? L'exemple des Sénégalais à Nouakchott» in: *Asylon(s) - La revue des deux asiles*, «Migrations et Sénégal : Pratiques, discours et politiques», Dir. E. Bouilly, N. Marx n°3, Mars, <http://terra.rezo.net/rubrique133.html>.

**Marfaing, L.**, 2009: «Profession? Commis!»: les employés de l'administration coloniale en Mauritanie et leurs rapports avec les populations, in S. Caratini (Dir.), 2009 : *Du rapport colonial au rapport de développement. La question du pouvoir en Afrique du Nord et de l'Ouest*, L'Ouest Saharien, Hors série No 9/1-2, Paris, L'Harmattan: 27-71.

**Marfaing L.**, 2009a, Vom Transitraum zum Ankunftsland. Migranten im Sahara-Sahel-Raum als Entwicklungspotential: der Fall Mauretaniens, In *Sociologus*, Thomas Faist und Gudrun Lachenmann (hrsg): Migration(s) and Development(s) - Transformation of Paradigms, organisations and Gender Order, Berlin: 67-88.

**Mohamed-Saleh S. N.**, 2009: Migration internationale en Mauritanie. Profil national pour le développement de politiques stratégiques, Etude pour l'OIM, Nouakchott, Janvier

**Rodet M.**, 2009 : Les migrantes ignorées du Haut Sénégal (1900-1946), Paris

**Séverino**, Jean Michel, 2010,

**Tall S.M.**, 2008. La migration internationale sénégalaise: des recrutements de main d'œuvre aux pirogues, in Diop, Moumar Coumba: *Le Sénégal des Migrations. Mobilités, identités et sociétés*, Paris-Dakar, Karthala, CREPOS et ONU-Habitat: 36-67.

**Tarrius A.**, 1996, Territoires circulatoires et espaces urbains, in Mirjana Morkvasic et Hedwig Rudolph (dir.), *Migrants. Les nouvelles mobilités en Europe*, Paris Montréal : 93-117.

**Tarrius, A.**, 2007. *La remontée des Sud. Afghans et Marocains en Europe méridionale*, La Tour d'Aigues: 12.

**Willems R.s**, 2008. *Les fous de la mer. Les migrants clandestins du Senegal aux Iles canaries en 2006*, in Diop, **Momar-Coumba Diop et al**, 2008. *Le Sénégal des Migrations. Mobilités, identités et sociétés*, Paris-Dakar, Karthala, CREPOS et ONU-Habitat: 277-303.

**World Bank**, 2006, South-South Migration and Remittances, Bilateral Migration Matrix,  
<http://siteresources.worldbank.org/INTPROSPECTS/Resources/3349341110315015165/T1EstimatesMigrantStocks.xls>.